



Quels sont mes droits dans la garantie de mon portail

Par **tina_old**, le **29/05/2007** à **17:07**

la carte mère de mon portail électrique à grillée. Mon portail est encore sous garantie, mais la sté qui me l'a posé dit que le moteur est pris en charge ... mais pas la carte électronique. Rien dans leur facture de la pose du portail ne précise cet argument.
Quel est mon recours ?

Par **Jurigaby**, le **29/05/2007** à **18:41**

Bonjour.

Vous pouvez agir devant le juge de proximité en execution forcée de la garantie qui vous a été accordée.

Cdt.